

La déclaration d'activité du CGA Provence est enregistrée sous le numéro 93130585113 auprès du préfet de la Région.

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

INTITULE DE LA FORMATION :

Les bases du droit des sociétés : application comptable

La nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 du code du travail se définit comme **action de formation**.

OBJECTIF & PROGRAMME DE FORMATION :

Comprendre les principes fondamentaux du droit des sociétés.

Identifier les différentes formes de sociétés et leurs impacts comptables.

Appliquer les connaissances juridiques du droit des sociétés pour garantir la conformité de la comptabilité.

- Introduction au droit des sociétés : Qu'est-ce qu'une société ? - Les principes fondamentaux du droit des sociétés.
- Les différentes formes de sociétés : Les sociétés de personnes - Les sociétés de capitaux.
- La création d'une société et les formalités juridiques : Les étapes de la création d'une société - Les obligations de la société après sa création.
- Le capital social et la répartition des parts sociales/actions : L'importance du capital social - La répartition des parts sociales/Actions.
- La gestion et l'administration de la société : Les organes de gestion d'une société - Le statut social des dirigeants.
- La responsabilité des associés et dirigeants : La responsabilité des associés - La responsabilité des dirigeants.
- Les documents juridiques et comptables liés à la vie d'une société : Les documents comptables obligatoires - Les rapports financiers annuels.
- Les modifications de la structure juridique : Les augmentations/réductions de capital - Les changements de forme juridique - L'arrêt de la structure juridique.

Format : CGA Provence

Horaires et durée : 09:00 - 13:00 - soit 4,00 heures

Supports & Modalités pédagogiques :

Echanges préalable pour déterminer le niveau des participants - Exemple concret sur chaque point abordé - Questions/réponses - Quiz d'évaluation sur l'acquisition des connaissances. Powerpoint de présentation et support remis aux participants.

Moyens matériel et environnement de la formation :

Pour une formation ayant lieu dans une salle réservée par l'organisme de formation :

- La salle est équipée pour la formation, des pause-café sont effectuées plusieurs fois par jour ;
- Le repas du midi n'est pas inclus dans la formation. Cependant, nos espaces détente, cuisines et rooftop sont à votre disposition pour votre pause déjeuner si vous souhaitez apporter votre repas.

Pour une formation à distance :

La formation est réalisée en classe virtuelle, en direct, via un outil de visioconférence ZOOM.

Le bénéficiaire doit s'assurer que les apprenants possèdent un ordinateur avec une connexion internet stable et un débit suffisant pour utiliser une caméra et un micro.

Chaque apprenant doit être équipé d'une caméra et s'engage à accepter de s'en servir.

La formation alterne apports théoriques, échanges avec le formateur et cas pratiques.

Les supports pédagogiques sont diffusés pendant la formation mais sont transmis aux participants avant ou après la formation selon les préférences du formateur.

◆ Assistance technique

Une assistance est assurée par le CGA Provence:

- en amont (envoi du lien de connexion et informations d'accès)
- par téléphone, pendant la formation en cas de difficulté technique au 06 40 49 72 46

◆ Assistance pédagogique

Les participants peuvent interagir avec le formateur tout au long de la session (questions orales ou via le chat).

◆ Suivi et évaluation

Le suivi est réalisé via un émargement numérique (connexion).

Une évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont proposés en fin de formation.